

Allocution de M. Michel Landry Louanga

Président de la Cour Pénale Spéciale - RCA

**Semaine d'activités de sensibilisation sur la CPS à l'attention des leaders
d'opinion**

Monsieur le Procureur Spécial de la Cour Pénale Spéciale,

Mesdames et messieurs les membres du ministère de la justice et de l'assemblée nationale, en vos rangs et grades distincts,

Chers invités,

Mesdames et messieurs.

Je suis particulièrement honoré de prononcer le mot d'ouverture de cette activité à laquelle nous avons souhaité vous convier et je souhaite vous assurer, au nom de la Cour Pénale Spéciale, de notre détermination à continuer à mener à bien notre agenda de justice et de paix, comme souhaité par le peuple centrafricain.

Après un conflit, la reconstruction d'un pays, si elle veut se fonder sur l'Etat de droit et le respect des droits humains, passe nécessairement par le jugement de ceux qui ont perpétré des crimes graves, lesquels crimes ont endeuillé la conscience collective et créé une faille dans le tissu social.

L'idée de créer une Cour Pénale Spéciale pour poursuivre les auteurs des crimes restés impunis, il faut le rappeler, est une volonté du peuple centrafricain souverainement exprimée lors des consultations à la base qui ont précédé la tenue du forum de Bangui.

Entre les conclusions du forum de Bangui et l'étape actuelle d'une juridiction qui, on peut le dire, est pleinement opérationnelle, non seulement à travers des enquêtes, mais également par un travail de proximité auprès des populations et des victimes, nous avons énormément progressé et pouvons être tous ici, chacun selon son implication, fiers du chemin parcouru.

Ainsi, nous ne célébrons pas seulement la mise en œuvre du travail judiciaire de Cour Pénale Spéciale, mais, bien au-delà, une population qui a soif de justice, qui est écoutée, et des victimes qui peuvent désormais, grâce

notamment à notre campagne de communication et sensibilisation, mieux appréhender les enjeux autour de cette Cour et commencer à s'enregistrer ou à déposer leurs plaintes.

En effet, il y a des préalables importants qui impacteront la réussite de la mission de la CPS. D'un côté, nous devons avoir une Cour dotée de tous les outils nécessaires pour son fonctionnement. Mais de l'autre côté, il faut s'assurer que la population connaisse le rôle de cette Cour afin qu'elle puisse se confier à elle. Voilà l'enjeu qui nous réunit aujourd'hui dans le cadre des activités de sensibilisation de la CPS qui seront cette semaine menée à l'intention des leaders d'opinion que vous êtes, chacun de vous ayant une influence sur l'engagement et la confiance que peuvent avoir les populations vis-à-vis de la CPS.

La réalisation de cette noble et délicate mission dévolue à la CPS (de poursuivre et juger les auteurs des crimes graves) dépendra en effet en grande partie aussi de la connaissance et de la compréhension du rôle de la Cour et de ses activités par la population, y compris les communautés affectées. Il s'ensuit qu'une sensibilisation efficace est fondamentale pour que la Cour remplisse sa mission et surtout, qu'elle garantisse l'accès des victimes aux procédures. L'absence de sensibilisation adéquate pourrait, en revanche, conduire notamment à la méconnaissance du travail de la Cour, à des désinformations et confusions, ainsi qu'à créer au sein de la population centrafricaine des attentes irréalisables vis-à-vis de cette Cour. L'histoire des juridictions de même nature que la CPS (hybrides) fourmille d'exemples instructifs et de bonnes leçons sur l'importance de la sensibilisation et le rôle des médias.

Nous faisons donc la démarche de vous réunir afin d'informer, d'expliquer, de créer un dialogue et gérer les attentes, ou parfois même dissiper les inquiétudes qui entourent le fonctionnement la Cour pénale Spéciale. La Cour peut en effet être vue comme un nouveau projet pour la société centrafricaine, porteur de changement et d'évolution profonde dans la lutte contre l'impunité ; il est d'autant plus important d'appréhender son rôle dans l'éventail des outils existants de résolution du conflit compte-tenu du contexte politique que nous connaissons tous. A travers des sessions comme celle qui nous réunit aujourd'hui, il s'agit pour nous de permettre l'émergence d'un débat informé, et de qualité, à tous les niveaux de la société.

Cette activité s'inscrit par ailleurs dans la continuité de la grande campagne de sensibilisation qui a commencé à la fin de l'année 2017 et qui depuis, ne cesse de monter en puissance au travers de plusieurs activités. Ainsi ont été organisé par exemple ;

- Une grande campagne de démultiplication des activités de sensibilisation par des OSC formées, pour informer et dialoguer avec les populations à Bangui, dans les différentes préfectures ;
- Une grande formation des journalistes nationaux de radio, presse écrite et télévision sur les questions concernant la couverture de l'actualité judiciaire ;
- Le premier concours d'éloquence en partenariat avec la Faculté des sciences juridique et politique de Bangui, après 3 mois de cours intensifs avec aux jeunes étudiants par les mentors de la Cour ;
- Et enfin la tournée théâtrale de la pièce « kota da ti ngbanga » sur la CPS en provinces et dans tous les arrondissements de Bangui, dont le succès est déjà retentissant, et qui continuera jusqu'à la fin du mois de juin 2019 ;

L'implication de tous, partout sur le terrain, dans ces étapes, est à ce jour cruciale car vous disposez, tous, chacun à votre niveau, d'informations et contacts direct avec les centrafricains, utiles au travail des magistrats et des enquêteurs.

Vous avez pu mesurer l'importance de votre rôle dans notre démarche de plaider sur la CPS, qui représente un immense espoir pour la lutte contre l'impunité des crimes les plus graves perpétrés en RCA ces dernières années. La lutte contre l'impunité est un combat juste, mais hélas long. J'implore la patience de nos populations et je sais pouvoir compter sur l'appui de tous, à l'exemple de vous-même ici présents, pour nous accompagner dans cette lutte.

Je vous souhaite de passer un atelier informatif et constructif, riche en échanges et en dialogue, et je me tiens à l'écoute de vos questions.

Longue vie partenariat au service de la justice et de l'Etat de droit.

Je vous remercie.